ARC 1 d 2 n° 22 (4)

(addition à placer pag. 217
entre les lignes 7 et 8.) ⁘

il faut convenir que jusque là Morand n'avait pas donné de bien grandes preuves de cette première éducation si littéraire qui, au dire de Louis, lui avait valu les fonctions de Secrétaire de la nouvelle académie. aussi ce peu d'années de là, c'est à dire, en 1739, fut-il obligé de se démettre une première fois de ces mêmes fonctions; Louis nous dit dans son éloge que c'était parce qu'on crut que les travaux de l'académie pouvaient être présentés au public sous une forme plus utile que celle qu'il avait adoptée.

c'était une manière honnête de dire les choses; mais chacun savait que c'était tout simplement parce que cette publication du premier volume était au dessus de ses forces. nous avons vu comment Quesnay dut être nommé en sa place pour compléter ce volume.

Mais en 1751 Morand après ayant eu sa place au bureau de l'académie il fut obligé de renoncer de la publication d'un ~~Pa~~ second, puis d'un troisième (texte)

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

volume ; ~~entreprise bien hasardeuse~~
~~aujourd'hui ; elle l'avait une première~~
~~fois condamné à un retrait de~~
~~quelques années ; cette fois elle~~
~~allait le condamner à une~~
~~retraite définitive ; enterré~~
~~dans quelque détail~~ ; grâce
à l'assistance de Louis ; il put
pendant son second décanat,
mettre au jour les deux volumes ;
mais quand vint le moment
de publier le quatrième ~~volume~~,
Louis ~~fatigué~~ lui refusa son
concours ; j'ai dit dans
l'introduction, que ~~M~~ Morand avait déjà
fait imprimer les quatre premiers,
de ce volume ;
lorsque l'Académie, avant d'aller
plus loin, voulut avoir l'avis
d'une commission sur la valeur
de son travail ; ~~ce qui d'ailleurs~~
~~était~~ ~~conforme à ses usages,~~ ~~exigé par le règlement~~ ;
c'était une formalité qu'on
avait souvent négligée, mais
qui était formellement prescrite.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE